

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 22 janvier 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 0054**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 22 janvier 2014 en y retirant les articles 20.004, 20.005, 20.009 et 30.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 0055**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 0056**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 0057**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 0058**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE14 0059**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE14 0060**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 16 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.007

---

**CE14 0061**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.008

---

**CE14 0062**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre acte de la liste des projets en accessibilité universelle pour les immeubles municipaux qui ont été soumis en février 2013 par divers arrondissements et dont la réalisation est recommandée par le comité de sélection en accessibilité universelle;
- 2- de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières pour mettre en œuvre les projets recommandés par le comité de sélection en accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1132124002

---

**CE14 0063**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la construction d'une grande pergola sur le site des Jardins-jeunes au printemps 2014 dans le cadre d'un projet PTI à l'Espace pour la vie.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1130185001

---

**CE14 0064**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de vingt-quatre mois, avec deux options de prolongation de douze mois chacune, pour la fourniture de blousons et pantalons pour les unités spécialisées du Service de police de la Ville de Montréal;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, L et M uniforme inc., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13096 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1135281006

---

**CE14 0065**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture de sacs à ordures ;
- 2- d'accorder à Les emballages Carrousel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13107 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136134004

---

**CE14 0066**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 877 581,09 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'égout dans la rue Sainte-Catherine, entre les rues Atwater et Mansfield, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Clean Water Works inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 827 581,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10125;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1134551009

---

**CE14 0067**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Groupe Mécano inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture et l'installation d'un batardeau à la structure d'interconnexion Nord-Sud de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 303 215,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1258-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1133334026

---

**CE14 0068**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 72 765 000 \$, taxes incluses, pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame / Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 69 300 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10065;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements de crédits requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1130913001

---

#### **CE14 0069**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, sous réserve de l'autorisation du gouvernement du Québec, la conclusion d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement concernant le Programme de coopération municipale en Haïti;
- 2 - d'autoriser le maire de Montréal à signer l'accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'accorder un budget additionnel de revenus et dépenses de 698 353 \$ au Service des affaires institutionnelles pour le remboursement des frais indirects liés au projet;
- 4 - d'imputer ce montant conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;
- 5 - d'autoriser uniquement les intervenants permanents de la Ville détenant une assurance collective qui répond aux besoins à bénéficier de congés autorisés à 100 % pour les absences liées aux vaccins, les visites médicales, les formalités pour l'obtention de passeports, la formation pré-départ, la prolongation du séjour pour des raisons incontrôlables et à aller en mission.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1134834008

---

#### **CE14 0070**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue du Centre de la santé et des services sociaux Jeanne-Mance, pour une période additionnelle de 17 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 90, rue de la Gauchetière Est, d'une superficie d'environ 567,46 mètres carrés, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 75 202,28 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation du bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1134069014

---

**CE14 0071**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 2 786 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie pour soutenir les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent d'une valeur maximale de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 afin de soutenir la tenue à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA 2014, qui se tiendront du 27 juillet au 10 août 2014, de n'assumer aucun déficit ou dépassement de coûts de Montréal 2014 et de refuser toute autre aide financière reliée à ces Championnats de quelque nature que ce soit ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1131278007

---

**CE14 0072**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter le Bilan des réalisations de 2012 et la mise à jour du plan d'action 2012 - 2014 en accessibilité universelle de la Ville, tel qu'élaboré avec les arrondissements et les unités corporatives;
- 2 - de mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au Plan d'action triennal en accessibilité universelle mis à jour.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1131643005

---

**CE14 0073**

Vu la résolution CA13 30 12 0446 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 3 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'entériner les nominations de monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville du district de La Pointe-aux-Prairies et de monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est (SODEC-RDP-PAT-ME);

- 2- d'entériner la nomination de monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1131528002

---

**CE14 0074**

Vu la résolution CA13 090292 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville en date du 9 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'entériner les nominations suivantes à titre de représentantes de l'arrondissement au sein de la CDEC Ahuntsic–Cartierville :

- Madame Lorraine Pagé, conseillère de la ville du district du Sault-au-Récollet et Madame Émilie Thuillier, conseillère de la ville du district d'Ahuntsic, au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1131333016

---

**CE14 0075**

Il est

RÉSOLU :

de reconduire ou remplacer les personnes suivantes aux différents comités de retraite mentionnés ci-dessous :

Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans;
- remplacer Mme Lucille Beaupré qui est à la retraite par Mme Anne Bergeron, chef de division avantages sociaux au Service du capital humain et des communications pour un mandat de 3 ans.

Commission du régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans.

Comité de gestion du régime de retraite des cadres de la Communauté urbaine de Montréal :

- reconduire M. Jocelyn Dion pour un mandat de 3 ans
- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. André Régner pour un mandat de 3 ans.

Comité de gestion du régime de retraite des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal :

- reconduire M. Jocelyn Dion pour un mandat de 3 ans
- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. André Régner pour un mandat de 3 ans.



Commission du régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans;
- remplacer Mme Carole Asselin, qui prendra sa retraite par M. David Bélanger du Service du capital humain et des communications pour un mandat de 3 ans.

Commission du régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans.

Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Denis Chalut, pour un mandat de 3 ans.

Commission du régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Lucie St-Jean, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Normand Lapointe, pour un mandat de 3 ans.

Comité de retraite du régime complémentaire de retraite de l'Association de pompiers de LaSalle :

- reconduire M. Michel Bruce Dubois, pour un mandat de 3 ans;
- reconduire M. Alain Langlois, pour un mandat de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1135885005

---

#### **CE14 0076**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer au conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public (cuisine de rue).
- 2 - de mandater le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et le Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles (SCARM) afin de former, d'accompagner et de soutenir le comité de pilotage proposé, selon les modalités énoncées.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1132714016

---

**CE14 0077**

Le conseiller Lionel Perez déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Vu la résolution CA13 090266 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville en date du 9 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 81 226,81 \$, en provenance du P.T.I. 2014-2016 du Programme de protection des bâtiments administratifs de la Direction stratégies et transactions immobilières vers le P.T.I. 2014-2016 de l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville pour le démantèlement d'un réservoir d'huile souterrain, dans le cadre des travaux de réfection du système de chauffage au Centre Albert-Dumouchel situé au 10 300, rue Lajeunesse, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1131082009

---

**CE14 0078**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans :
  - M. Aref Salem, responsable du transport, en remplacement de M. Réal Ménard;
  - Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée au transport, en remplacement de M. Christian G. Dubois;
- 2- de désigner M. Aref Salem, président du conseil d'administration, parmi les membres provenant du conseil de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1131637001

---

**CE14 0079**

Vu la résolution CA13 16 0418 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 9 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mme Lucie Cardyn et Mme Mindy Pollak, conseillères de l'arrondissement d'Outremont, à titre de membre votant au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts pour un mandat de deux ans, en remplacement de Mme Marie Potvin et M. Louis Moffatt.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1131867025

---

**CE14 0080**

Vu la résolution 13-11-08 du conseil municipal de la Ville de Mont-Royal en date du 14 novembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi et le conseiller Daniel Robert à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1136386002

---

**CE14 0081**

Vu la résolution 2013-11-273 du conseil municipal de la Ville de Westmount en date du 18 novembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mmes Nicole Forbes et Christina Smith, conseillères, à titre de représentantes de la Ville de Westmount au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1141128001

---

**CE14 0082**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS).

Adopté à l'unanimité.

30.012 1143455001

---

**CE14 0083**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord et abrogeant le Règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre l'avenue Lausanne et l'avenue Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1134435010

---

**CE14 0084**

Vu la résolution CA14 08 0045 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 7 janvier 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de rentes des employés de Ville de Saint-Laurent (No 1279) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1133950060

---

**CE14 0085**

Vu l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1)*;

Vu la recommandation de la Commission de la présidence du conseil en date du 19 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1131165008

---

**CE14 0086**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal - Industrie) (RCG 07-029) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1131179003

---

**CE14 0087**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de créer le Service du développement économique et le poste de Directeur de service – développement économique et d'autoriser son comblement;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les services (12-015) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1140395002

---

**CE14 0088**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le théâtre de Verdure du parc La Fontaine, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1133751025

---

**CE14 0089**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE130913001 - Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame/Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont – Dépense totale de 72 765 000\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10065 – 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1143624001

---

**Levée de la séance à 14 h 35.**

70.001

---

Les résolutions CE14 0054 à CE14 0089 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre D Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville